

LIGNE
Pro



DÉTERGENT ENZYMATIQUE

Détergent dégraissant enzymatique

- Détergent destiné au nettoyage des sols et surfaces fortement souillées y compris en milieu alimentaire.
- En facilitant la destruction du biofilm, c'est également le produit idéal pour une utilisation en alternance avec un détergent désinfectant.
- L'efficacité détergente est obtenue grâce à des tensioactifs d'origine végétale et aux enzymes actives sur toutes types de salissures.
- De part son pH proche de la neutralité et de sa forte biodégradabilité, il ne présente aucun risque pour les utilisateurs, l'environnement et les matériaux.
- Non moussant peut s'utiliser en autolaveuse.
- Laisse une odeur agréable grâce à la forte rémanence de son parfum.

MODE D'EMPLOI

Dosage : s'utilise dilué dans de l'eau

- 1 dose de 20 ml dans un seau de 8 litres (0.25 %). Inutile de rincer sauf dans le cas d'une surface pouvant rentrer au contact de denrées alimentaires.

A utiliser de préférence à 40-50°C pour augmenter les performances de nettoyage.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Eviter les projections oculaires.
Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé et à l'abri de températures extrêmes.
Réaliser un essai au préalable sur une petite surface. Ne pas utiliser en association avec un agent de blanchiment chloré (javel).

DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : liquide limpide incolore

pH : 7,5 - 8,5

Densité : 1,03 - 1,05

SANS VLER*

* Sans Valeur Limite d'Exposition Règlementaire

LÉGISLATION

- Sécurité selon FDS : Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Sans Valeur Limite d'Exposition Règlementaire (VLER).
- Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 04 67 27 83 32 pour le personnel médical.
- Protection de l'homme et l'environnement : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)
- Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

EMBALLAGE

Carton de 4 bidons de 5 litres

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.